



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 26 avril 2007

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal.

SEANCE PUBLIQUE

1. Prise en connaissance du compte 2005
À l'unanimité
2. Prise en connaissance démission d'un membre du conseil de police
Le conseil prend acte de la démission de Mad. Van der Straeten
3. Prise en connaissance rapport annuel du gecoro
A l'unanimité
4. fabrique d'église Saint-Servais – compte année 2006
Approuvé à l'unanimité
5. Désignation d'un représentant de « Opbouwwerk Haviland »
Point retiré de l'agenda
6. Comité consultatif pour le traitement des déchets – désignation d'un représentant
M. Vander Voorde est désigné comme représentant avec 17 voix pour et 5 abstentions
7. Règlement concernant la procédure du traitement de plaintes
Approuvé à l'unanimité
8. Adaptation des statuts de Haviland
Approuvé avec 17 voix pour, 4 contre et 1 abstention
9. Prolongation de l'existence statutaire de Vivaqua
Approuvé à l'unanimité
10. Exploitation du parc à conteneurs
Avec 17 voix pour, 2 contre et 3 abstentions est approuvé la convention avec Haviland concernant l'exploitation du parc communal à container, ainsi que les frais causés par cette exploitation.
11. Approbation du surplus des dépens de l'offre de Elia – déplacement de la cabine de haute tension
Approuvé à l'unanimité
12. Circulation : Approuvé à l'unanimité
- rue J. Vanden Broeck
- Dries
13. Elimination d'amiante des bâtiments communaux
Approuvé avec 21 voix pour et 1 contre.
Approbation cahier des charges et l'estimation pour un montant de €49.557,80 € pour l'élimination d'amiante des bâtiments communaux.
14. Clôture de l'école Doornroosje
Approuvé à l'unanimité
Approbation du cahier des charges et de l'estimation à concurrence de 13.854,30 € pour l'aménagement d'un trottoir et le placement d'une clôture.

15. Dénomination définitive « Kouter »
Approuvé avec 17 voix pour et 5 contre.
16. Détermination des fonctions vacantes, pouvant être prises en considération pour une nomination définitive le 1.1.2008
Approuvé à l'unanimité
17. Approbation du devis particulier pour une mission d'étude concernant la rédaction d'un manuel administratif, de la révision de l'organigramme du personnel, du cadre du personnel, du statut administratif et pécuniaire, et des conditions particulières de recrutement et de promotion, et ce, dans le cadre du décret communal et des conditions de travail modifiées.
Approbation du cahier des charges et de l'estimation à concurrence de 24.200 €
Adjudication par procédure de concertation.
Approuvé avec 16 voix pour et 6 abstentions
18. Approbation devis particulier d'une mission d'étude, concernant l'assistance de la Commune dans la rédaction d'un plan stratégique plu annuel et de la note financière adjointe.
Approbation du cahier des charges et de l'estimation à concurrence de 12.100 €-
adjudication par procédure de concertation
Approuvé avec 16 voix pour et 6 abstentions
19. Approbation devis particulier d'une mission d'étude, concernant la rédaction d'un manuel administratif, comprenant l'instauration d'un système de contrôle interne
Approbation du cahier des charges et de l'estimation à concurrence de 24.200 €
Adjudication
par procédure de concertation
Approuvé avec 16 voix pour et 6 abstentions
20. Présentation explicative de la politique d'habitation communal
L'échevin Vander Voorde donne un présentation explicative de la politique d'habitation communal.
21. Compétence collège échevinal – école francophone
Ce point n'est pas retenu à l'ordre du jour, ressortant de la compétence du Bourgmestre
22. Motion concernant les élections fédérales.
Phase 1
Le conseil confirme à nouveau, pars 13 voix pour, 8 contre et 1 abstention, son exigence pour que la non-scission de l'arrondissement Halle-Vilvoorde ne se fait pas tout simplement, et demande au responsables politiques des parties démocratiques, de prendre en considération la demande de notre conseil pour pouvoir rester bénéficiaire du choix entres deux collèges électoraux.
Phase 2
Le conseil communal est d'avis avec 12 voix pour, 3 abstentions et 7 conseillers ne participants pas au vote, que les menaces de certains bourgmestre du Brabant-Flamand, de boycotter les élections fédérales, doivent faire l'objet d'une sanction prononcée par les instances supérieures, puisqu'il s'agit colluson de fonctionnaires en vue d'éluder les lois, faits qui peuvent être poursuivis en droit pénal.

SEANCE A HUIS CLOS

23. Election des membres du gecoro
Ce point est retiré de l'ordre du jour

24. Election des membre du conseil consultatif de l'environnement

Les personnes suivants sont désignés :

De Coninck, De Keersmaecker, De Taille, Devrieze, Dupont, Krauss, Milewska, Raynaert, Van Aken, Van der Straeten, Van Dessel, Van Parys.

25. Personnel école francophone.

Wemmel, le 3 mai 2007

Cette liste peut être consulté à la maison communale – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 19 mai 2007.

Par ordonnance :

Le secrétaire

(s) Mad. J. Luykx

le président

(s) B. Carpriau - Echevin